Antenne 5G : installation scandaleuse

Le 29 novembre 2023, à la demande de Mme Vermillet, maire de Morangis et de Mr Teillet, maire de Savigny, la société Bouygues était invitée à répondre à la colère des riverains de la rue de Charaintru, qui sépare Morangis de Savigny. En cause, le montage dans la nuit d'une antenne de 25m de haut qu'ils ont découvert au matin du 6 octobre 2023, surplombant leurs maisons.



En réponse à la demande des riverains de déplacer cette antenne, la société Bouygues leur a proposé l'étude de quelques modifications peu convaincantes : légère réduction de la hauteur, extinction de l'émission de l'une des 3 antennes du pylône, rideau d'arbres le long de la rue… mais même après de longues années de pousse, ce rideau ne cachera rien. Et ces mesures doivent être soumises à la direction de la société Bouygues.

La manière de procéder de la société Bouygues manifeste un manque de considération inadmissible envers les riverains de ses installations : aucune concertation, aucune information préalable, un montage ''en catimini'' la nuit. On s'étonne aussi qu'un permis de construire ait pu être accordé pour une réalisation si dévalorisante pour les biens de riverains.

Beaucoup d'antennes sont déjà installées plus ou moins discrètement, souvent camouflées par des faux arbres sur les immeubles. Il sera nécessaire, devant l'accroissement des besoins de transmission, de faire en sorte que ces installations soient acceptées par les riverains. Les futurs PLU notamment devront préciser ce qui sera acceptable et ce qui ne le sera pas : nous y veillerons.

